



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
statistiques des finances

Rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances

Note du Secrétaire général

Conformément à une demande formulée par la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session (E/2011/24, chap. I.A), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre, à titre d'information, le rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances. Ce rapport récapitule les travaux qui ont été menés par l'Équipe spéciale depuis la session de la Commission de 2010. L'Équipe spéciale a avancé sur plusieurs points : l'élaboration et la diffusion du *Guide des statistiques de la dette du secteur public* et des données sur la dette du secteur public; l'aménagement du *Guide des statistiques de la dette extérieure* et le calendrier de sa nouvelle édition; l'amélioration de la plate-forme commune sur les statistiques de la dette extérieure; et la participation des pays à l'alimentation de la base de données des statistiques trimestrielles de la dette extérieure. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

* E/CN.3/2012/1.



Rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances

I. Introduction

1. Créée en 1992 sous les auspices de la Commission de ..., l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances s'est à nouveau réunie en 1998 afin de coordonner les travaux visant à améliorer la qualité des données sur la dette extérieure et les réserves internationales, notamment la validité des méthodes, la transparence, l'actualité et la disponibilité des données. Ces données facilitent l'évaluation de la vulnérabilité d'un pays par rapport à d'autres du fait de sa situation financière. Un rapport sur le programme de travail de l'Équipe spéciale a été communiqué à la Commission pour sa réunion de février 2010. Le présent rapport récapitule les travaux qui ont été menés depuis et donne un aperçu du programme de travail dont il a été convenu à la réunion de l'Équipe spéciale qui s'est tenue au Secrétariat du Commonwealth, à Londres, les 3 et 4 mars 2011. Le programme de travail de l'Équipe spéciale est ambitieux, mais les activités que ses membres continuent d'entreprendre de manière concertée, coordonnée et soutenue sont essentielles à son succès.

II. Travaux méthodologiques

A. *Guide des statistiques de la dette du secteur public*

2. Lors de la réunion de mars 2011 de l'Équipe spéciale, le Fonds monétaire international (FMI) a présenté les progrès enregistrés depuis la précédente réunion dans l'élaboration du *Guide des statistiques de la dette du secteur public*. En août 2010, l'Équipe spéciale a publié le projet de *Guide* sur son site Web afin de recueillir des avis du monde entier et, en décembre 2010, a envoyé le projet revu et corrigé à ses organismes membres. Comme ils l'avaient déjà fait pour le *Guide des statistiques de la dette extérieure*, les organismes membres ont accepté de cosigner le *Guide* et ont réfléchi aux moyens d'en assurer la promotion, y compris par des ateliers, des séminaires ou d'autres activités du même genre. En mai 2011, une version provisoire du *Guide* a été mise en ligne sur le site Web de l'Équipe spéciale (www.tffs.org/PSDStoc.htm) pour d'ultimes corrections éventuelles avant impression. La version définitive sera prête en décembre 2011. Le *Guide* est conforme au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008).

¹ L'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances est présidée par le Fonds monétaire international (FMI) et se réunit une fois par an. Elle comprend des représentants de la Banque des règlements internationaux (BRI), du Secrétariat du Commonwealth, de la Banque centrale européenne (BCE), du FMI, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Secrétariat du Club de Paris, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de la Banque mondiale.

B. Mise à jour du *Guide des statistiques de la dette extérieure*

3. En accord avec l'Équipe spéciale, le Département des statistiques du FMI a engagé l'actualisation du *Guide des statistiques de la dette extérieure* pour le mettre en conformité avec la nouvelle édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)* et le SCN 2008. Les modifications du *Guide* qui ont été proposées peuvent être consultées dans le document intitulé « Update of the External Debt Guide on issues emerging from BPM6 », sur le site Web de l'Équipe spéciale (www.tffs.org/method.htm). L'Équipe spéciale les a validés à sa réunion de mars 2009. Dans l'ensemble, le *Guide* respecte les nouvelles normes. Le *MBP6* ne nécessite d'adapter ou de clarifier la méthode utilisée que ponctuellement. C'est pourquoi l'Équipe spéciale a opté pour l'actualisation du *Guide* plutôt que pour sa refonte complète.

4. Lors de la réunion de l'Équipe spéciale de 2011, le FMI a soumis un projet dans lequel figuraient des propositions concernant notamment l'aménagement du *Guide* et le calendrier de son actualisation. Les organismes membres de l'Équipe spéciale ont donné leur accord pour conserver l'architecture générale du *Guide* et limiter les reprises de sujets déjà traités dans d'autres guides ou manuels. Le calendrier proposé a été validé. En voici les principales étapes : i) une version actualisée de la partie I (Cadre conceptuel), sera présentée à l'Équipe spéciale lors de sa réunion de 2012; ii) le *Guide* actualisé dans son ensemble sera mis en ligne en septembre 2012 afin de recueillir des avis du monde entier; iii) le *Guide* revu et corrigé sera soumis à l'approbation de l'Équipe spéciale à sa réunion de 2013; iv) la version provisoire du *Guide* sera prête en septembre 2013.

III. Disponibilité des données sur la dette

A. La plate-forme commune sur les statistiques de la dette extérieure

5. Suite à la session de la Commission de statistique de 2010, un certain nombre d'améliorations ont été apportées aux tableaux de la plate-forme ². La Banque mondiale et le FMI ont collaboré pour mettre le tableau présentant des données provenant des créanciers et du marché en conformité avec le *MBP6* : ont été ajoutés les allocations de droits de tirage spéciaux (dette) et les droits de tirage spéciaux (avoirs de réserve). D'autres modifications ont été apportées à ce tableau, parmi lesquelles l'ajout du montant des créances détenues par les membres du Club de Paris, divisées entre celles qui relèvent de l'aide et les autres, et une meilleure visibilité des données sur les crédits à l'exportation assurés fournies par l'Union de Berne. Les organismes membres de la plate-forme commune (BRI, OCDE, Banque mondiale et FMI) ont approuvé par courriel l'actualisation du tableau 1 de l'accord de prestation de service pour que ces changements y soient intégrés. Lors de leur réunion de 2011, les organismes membres ont dit qu'ils proposeraient d'autres modifications à la plate-forme commune. Ils travaillent actuellement à une nouvelle

² Le site Web de la plate-forme commune (www.jedh.org) a été mis en service en mars 2006 dans le but d'offrir une source d'information unique et complète sur les statistiques de la dette extérieure.

version du tableau présentant des données provenant des créanciers et du marché, qui sera disponible en décembre 2011.

B. Statistiques trimestrielles de la dette extérieure extraites de la base de données de la Banque mondiale

6. Davantage de pays alimentent la base de données de la Banque mondiale relative aux statistiques trimestrielles de la dette extérieure (www.worldbank.org/qeds). En décembre 2011, 66 pays ayant souscrit à la norme spéciale de diffusion des données du FMI (NSDD) et les pays de la zone euro avaient communiqué les données pour le tableau 1 (situation de la dette extérieure brute par secteur, données obligatoires dans la NSDD), 26 pays avaient communiqué les données pour le tableau 2 (situation de la dette extérieure en devises et situation de la dette extérieure souveraine, données facultatives dans la NSDD), 12 pays avaient communiqué les données pour le tableau 3 (échancier du service de la dette, données facultatives dans la NSDD) et 27 pays avaient communiqué des données pour au moins un des six autres tableaux. Enfin, 38 pays participant au système général de diffusion des données (SGDD) ont alimenté la base de données de la Banque mondiale relative aux statistiques trimestrielles de la dette extérieure en communiquant la situation de leur dette extérieure; 7 d'entre eux ont communiqué la situation de leur dette extérieure brute par secteur (données obligatoires dans la NSDD).

7. Après consultation des organismes membres de l'Équipe spéciale et conformément au *MBP6*, la Banque mondiale encourage les pays qui alimentent sa base de données sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure (ceux ayant souscrit à la NSDD et ceux participant au SGDD) à rendre compte de leurs allocations de droits de tirage spéciaux comme d'une dette extérieure à long terme. Elle a donné des directives à ses interlocuteurs afin qu'ils communiquent les allocations de droits de tirage spéciaux sous la forme souhaitée et leur a demandé de faire apparaître clairement toute entorse aux modèles internationaux. En décembre 2011, 48 pays intégraient leurs allocations de droits de tirage spéciaux dans la dette extérieure totale et, parmi eux, 34 avaient souscrit à la NSDD.

C. Données sur la dette du secteur public

8. Afin de pouvoir collecter et comparer plus facilement les données sur la dette du secteur public, la Banque mondiale et le FMI, conjointement avec les organismes membres de l'Équipe spéciale, ont créé en décembre 2010 une base de données centralisée en ligne de la dette publique (www.worldbank.org/qpsd). Leur principal objectif est de faciliter la diffusion rapide, dans un format standard, des statistiques relatives à la dette trimestrielle du secteur public. Ainsi centralisée, la base de données permettra de faire des analyses macroéconomiques et des comparaisons entre pays. La création d'une base de données de la dette du secteur public est une des recommandations faites par le G-20 dans son rapport intitulé Initiatives concernant les lacunes en matière de ... a été approuvée par les ministres des finances

³ Voir www.imf.org/external/np/g20/pdf/102909.pdf. La création de la base de données est la recommandation n° 18 du rapport intitulé Initiatives concernant les lacunes en matière de données.

et les gouverneurs des banques centrales du G-20 et par le Comité monétaire et financier international du FMI. Les données demandées sont conformes au *Guide des statistiques de la dette du secteur public*.

9. À la fin du mois de novembre 2011, 35 pays alimentaient la base de données de la dette du secteur public. Cette base de données est constituée des données trimestrielles de la situation de la dette brute du secteur public en valeur nominale, principalement de pays en développement et émergents. Les données peuvent être fournies pour les secteurs suivants : 1) administrations publiques; 2) administration centrale; 3) administration centrale – comptes budgétaires; 4) établissements publics non financiers; 5) établissements publics financiers; et 6) ensemble du secteur public. Figurent dans la base la durée de crédit initiale et résiduelle (à court et à moyen terme), les données classées par instrument, par support monétaire (devises et monnaie nationale) et par résidence du créancier (créanciers ayant leur résidence dans le pays ou à l'étranger). Les pays participent à la base de données du secteur public s'ils le souhaitent et doivent au moins communiquer la situation de leur dette par instrument.

10. La Banque mondiale et le FMI continueront à encourager les pays en développement et émergents à participer à cette initiative. En accord avec les autres organismes membres de l'Équipe spéciale, la Banque mondiale, le FMI et l'OCDE inviteront les pays développés à alimenter la base de données de la dette du secteur public en communiquant la situation de la dette de leurs administrations publiques. L'Équipe spéciale souligne qu'il faut éviter de demander des données que demandent déjà d'autres organismes internationaux.

IV. Renforcement des capacités

11. Comme tous les deux ans depuis 2005, le FMI a dispensé une formation à son siège sur les statistiques de la dette extérieure, du 29 août au 22 septembre 2011. Trente-neuf participants venant du monde entier ont suivi cette formation. Comme pour les précédentes éditions, plusieurs organismes membres de l'Équipe spéciale (BRI, Secrétariat du Commonwealth, BCE, CNUCED et Banque mondiale) y ont participé et apporté leur expertise, de même que des fonctionnaires du Conseil de la Réserve fédérale et du Bureau of Economic Analysis des États-Unis. Le FMI aussi a animé des formations et des ateliers sur les statistiques de la dette du secteur public : en mars 2011, principalement pour les pays membres du G-20, à l'Institut multilatéral de Vienne; en septembre 2011, pour les anciens pays à économie planifiée, à l'Institut multilatéral de Vienne; en novembre 2011, pour les pays d'Amérique latine, au Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine. D'autres organismes membres de l'Équipe spéciale ont participé à ces formations. En février 2012, le FMI dispensera une formation pour les pays africains au Partenariat multilatéral pour l'Afrique.

12. Le Secrétariat du Commonwealth et la CNUCED sont aussi intervenus au niveau régional ou des pays, dans le cadre de conférences, d'ateliers et d'autres activités, pour aider à établir les statistiques de la dette et à les diffuser.

13. Au cours de l'année écoulée, le Secrétariat du Commonwealth a animé quatre ateliers consacrés à la collecte et la diffusion des statistiques de la dette publique sous la forme d'un *bulletin statistique de la dette publique* complet : deux au niveau régional, à Singapour pour les pays asiatiques et en Sierra Leone pour les pays

ouest-africains, et deux au niveau des pays, en Dominique et au Lesotho. Dans le même temps, il a amélioré les fonctionnalités de son système de comptabilisation et de gestion de la dette (CS-DRMS), pour qu'il soit parfaitement compatible avec le *Guide des statistiques de la dette du secteur public*. Il a inséré dans le logiciel des liens vers la base de données de la Banque mondiale relative aux statistiques trimestrielles de la dette extérieure, qu'il est ainsi facile d'alimenter. La prochaine version du logiciel permettra d'alimenter la base de données relative aux statistiques trimestrielles de la dette publique. Au cours de l'année écoulée, le logiciel a été actualisé pour que les pays puissent enregistrer et diffuser des statistiques de la dette conformes au MBP6. Des interventions ont été organisées pour aider les pays à constituer dans le système CS-DRMS une base de données relative à la dette publique complète, qui comprenne des données sur la dette intérieure et extérieure. Sri Lanka, l'Inde, la Barbade et le Cameroun ont bénéficié de cette aide. Grâce à l'aide du Secrétariat du Commonwealth, trois États indiens ont constitué une base de données complète dans le système CS-DRMS. Au cours de l'année écoulée, des missions de validation des données enregistrées dans le système CS-DRMS ont été menées au Guyana, en Jamaïque, à Saint-Kitts-et-Nevis et au Botswana. En 2010, le Secrétariat du Commonwealth a mis en ligne un programme d'apprentissage sur les statistiques relatives à la dette extérieure et sur l'utilisation du système CS-DRMS pour mieux collecter et diffuser les données relatives à la dette. Soixante-quinze agents l'ont suivi afin de mieux maîtriser le système de comptabilisation de la dette et les normes relatives aux données sur la dette extérieure.

14. De même, la CNUCED a animé huit ateliers consacrés aux statistiques de la dette. Un atelier a été organisé avec le Venezuela en décembre 2010 et un autre avec l'Angola en juillet 2011. Un atelier sur la validation de données a été organisé en République démocratique du Congo en mars 2011 et un autre en Angola en août 2011 pour en assurer le suivi; ils avaient pour objet l'amélioration des bases de données et l'acquisition de connaissances de base pour rédiger des rapports statistiques sur la dette. Deux ateliers consacrés à l'analyse du portefeuille de la dette à partir des rapports et des statistiques sur la dette ont été organisés, au Venezuela en décembre 2010 et au Nicaragua en mai 2011. Conjointement avec l'Institut de gestion macroéconomique et financière pour l'Afrique orientale et australe, un atelier régional consacré à l'analyse du portefeuille de la dette a été organisé au Rwanda en août 2011; 19 venant de quatre pays y ont participé. Au siège de la CNUCED à Genève, 13 formateurs ont suivi en février 2011 un programme consacré aux dernières avancées réalisées dans les domaines des statistiques de la dette, de la validation de données et de l'analyse du portefeuille de la dette. Enfin, le Système de gestion et d'analyse de la dette travaille actuellement à une deuxième version de ses modules consacrés à la validation des données et aux statistiques de la dette.

V. Programme de travail à venir de l'Équipe spéciale

15. Lors de sa réunion de mars 2011, l'Équipe spéciale a adopté le programme de travail annuel suivant : i) actualisation du *Guide des statistiques de la dette extérieure*; ii) amélioration des bases de données relatives aux statistiques de la dette du secteur public et aux statistiques trimestrielles de la dette extérieure et amélioration des bases de données de la plate-forme commune sur les statistiques de la dette extérieure; iii) le cas échéant, examen des progrès accomplis dans le

domaine des dettes éventuelles; iv) élaboration d'un rapport sur la dette du secteur privé par le Secrétariat du Commonwealth; v) traitement de l'arriéré dans les statistiques de la dette, notamment sa conceptualisation, son classement et sa mesure; vi) mise en valeur du travail de l'Équipe spéciale grâce à son site Web; et vii) parution de la revue trisannuelle de l'accord de prestation de service de la plate-forme commune, le précédent numéro remontant à 2009.

VI. Prochaine réunion de l'Équipe spéciale

16. Les organismes membres de l'Équipe spéciale se réuniront les 22 et 23 mars 2012 à Washington, au siège du FMI.
